## CSEC du 21 octobre 2021



## DECLARATION DE LA CGT POLE EMPLOI L'AVENIR DE L'UNEDIC EST MENACE!

La CGT Pôle emploi tient à affirmer sa solidarité et son soutien avec les agents de l'UNEDIC en grève aujourd'hui contre le projet d'externalisation de 180 salariés en charge de l'organisation opérationnelle de l'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS).

Créée en 1973 à l'aune du premier choc pétrolier, par l'ancêtre du Medef, l'AGS a pour rôle de se substituer à l'entreprise liquidée quand celle-ci ne dispose pas des fonds nécessaires pour payer les salaires. En 2020, l'AGS a versé environ 1,2 milliard d'euros en salaire à près de 100 000 salariés.

La CGT demande depuis plusieurs années que l'AGS, uniquement pilotée par le patronat, devienne un organisme paritaire. Or, ce n'est pas la philosophie du Gouvernement qui s'attèle à démanteler toute forme de démocratie sociale, dans la droite ligne de l'étatisation rampante de la Sécurité sociale.

Ce Jeudi 21 octobre, le Bureau de l'UNEDIC est appelé à se prononcer sur ce plan d'externalisation qui, si il voyait le jour, restreindrait le champ d'intervention de l'UNEDIC essentiellement au Régime d'Assurance Chômage.

Alors que le Gouvernement a supprimé en 2017, les cotisations sociales salariales Assedic au profit de la Contribution Sociale Généralisée (financement Etat) – ce qui représente plus d'un tiers des recettes du Régime ;

Alors que le Gouvernement a imposé dans le cadre de l'article 56 de sa Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, les éléments de cadrage budgétaire et les trajectoires financières préalablement à toute négociation entre les syndicats et le patronat sur l'évolution de l'Assurance Chômage. Ce qui aboutit de fait à la fin des Conventions au profit des calamiteuses et régressives réformes dont celle du 1er octobre qui va impacter plusieurs centaines de milliers de chômeurs en pleine crise sanitaire et sociale et provoquer une hausse croissante de la précarité et de la misère sociale (aujourd'hui en France, 12 millions de personnes soit 18,5% de la population vivent sous le seuil de pauvreté d'après le Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE);

Le Sénat, le 28 septembre, a adopté un amendement dans le cadre du Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale visant à y intégrer l'Assurance Chômage et à fixer le primat des équilibres budgétaires eu détriment des besoins des travailleurs privés d'emploi.

L'exclusion des travailleurs de l'UNEDIC de l'AGS, associée à ces différentes mesures et propositions, visent à détruire l'UNEDIC, à intégrer dans un futur proche les travailleurs restants de l'UNEDIC dans le giron de l'Etat donc au sein de Pôle emploi, à exclure l'ensemble des travailleurs et leurs organisations syndicales à participer aux négociations sur l'avenir du Régime d'Assurance chômage et enfin à participer au démantèlement de notre Protection Sociale.

Pour la CGT Pôle emploi, le Régime d'Assurance Chômage doit être intégré à une Sécurité sociale intégrale, solidaire, universelle et démocratique, couvrant tous les risques sociaux (y compris le chômage), financée à 100% par le salaire socialisé (nos cotisations sociales) et contrôlée uniquement par les travailleurs et leurs représentants.